CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnémens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier double et chevillé en cuivre, **CAROLI**, capitaine Cox, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
3 avril HARRISON, BROWN & CO.

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot régulier, **EDWARD BONNAFFE**, capit. Malcom Campbell, est maintenant en déchargement, il pourra dans quelques jours prendre un chargement de sucre, au haut ou au bas du fleuve. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81.
3 avril

POUR BOSTON, *(paquebot.)*

Le brick fin voilier et double en cuivre, **LAGRANGE**, capit. Collins, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu.—Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à STETSON & AVERY.
31 mars

A FRETER.

Le brick AL. **EMYLIA**, capitaine Gravit. S'adresser à WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9.
31 mars

On a besoin d'un navire ayant peu d'eau, pour l'exposer à Tabasco, s'adresser à A. QUARTIER & BOUTIN, rue St. Louis No. 26.
30 mars

POUR TABASCO.

La goelette **TALMA**, doublée et chevillée en cuivre, prête à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
28 mars J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE.—(10 *Avril.*)

Le beau paquebot **JOHN SERGEANT**, capt. Vandyke, a la majeure partie de son chargement engagée, et partira le jour annoncé ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à SAML. C. BELL, No. 81, rue du Canal.
27 mars.

POUR BOSTON.

Le beau navire paquebot, **MAJESTIC**, doublé en cuivre, capt. M'Lellan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, vis-à-vis le poteau No. 66, ou à STETSON & AVERY.
26 mars.

A FRETER.

Le beau brick **MARGARET**, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucaus de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9.
20 mars

A VENDRE OU A FRETER.

La belle goélette neuve **BONITA**, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs materiaux; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à
20 fev HARRISON, BROWN & CO.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux brigs, doublés en cuivre, **ARIEL**, **AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens ces navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
21 fév J. W. ZACHARIE & Co.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 63, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
E. J. FORSTALL,
Commissaires nommés par le Gouverneur et le Sénat.

SECTIONS DU BILL:

Sect. 4. *Il est de plus décrété, &c.* Que pour être admis à souscrire, il faut être citoyen de cet état et propriétaire de biens-fonds y situés, et que les actions de la dite Banque ne pourront être transférées qu'à des citoyens de cet Etat, propriétaires de biens fonds; mais à l'expiration de quatre ans elles pourront être transférées à tous propriétaires de biens-fonds dans cet état, soit citoyen ou non. Et il est bien entendu, que pour la garantie du capital de la dite Banque et des intérêts, il sera fourni pour quatre millions de piastres d'hypothèques sur des propriétés situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses faubourgs; et que les quatre autres millions seront assurés par des hypothèques sur des biens-fonds situés hors des limites de la dite ville et de ses faubourgs.

Sect. 8. *Il est de plus décrété, &c.* Que pour assurer le paiement du capital et des intérêts des dites obligations, les souscripteurs seront tenus de fournir des hypothèques à la satisfaction de la direction sur des propriétés d'une valeur au moins égale dans tous les cas au montant de leurs actions respectives, lesquelles hypothèques pourront porter sur des terres en état de culture et des esclaves, sur des terrains avec maisons et autres édifices produisant des fruits, que lesdites hypothèques pourront aussi reposer sur des terres en friches, mais susceptibles de culture, sur des terrains vacans, pourvu que pas plus du cinquième des actions de tout actionaire, ne puisse être garanti par hypothèque sur des terres incultes ne faisant partie d'aucune habitation, et sur des terrains vacans dans la ville de la Nouvelle Orléans et ses faubourgs; qu'aucune hypothèque sur des esclaves seulement ne pourra être acceptée que quand une hypothèque sera offerte sur une terre et des esclaves; la valeur de la terre devra être des deux tiers au moins des actions pour lesquelles l'hypothèque devra être donnée; que les maisons et autres édifices hypothèques à la Banque devront toujours être assurés contre les risque de feu, et les polices d'assurances transférées à la dite institution, mais il ne sera pas nécessaire de faire assurer les édifices dependants d'habitations; qu'aucune hypothèque ne sera acceptée sur une maison en briques ou autre édifice pour plus de la moitié de sa valeur, et sur une maison en bois pour plus du quart de sa valeur; que nul ne sera admis à souscrire avant d'avoir remis entre les mains des commissaires un acte de vente par acte public, concessions ou certificats de confirmation des commissaires de terres des Etats Unis, partages, ventes, ordonnés par une cour de justice, légalement vérifiés ou telle autre preuve de son droit de propriété à celle offerte en garantie à la Banque, qui sera jugée satisfaisante par les dits commissaires ou directeurs; que des propriétés déjà hypothèquées pourront être reçues en garantie, pourvu que la direction déduise d'abord de la valeur totale des dites propriétés le double au moins du montant des dites hypothèques, et n'accordera ensuite d'actions que sur l'excédent de valeur après cette déduction; bien entendu, toutefois, que l'hypothèque existante sur la dite propriété n'empêchera pas la direction de la dite Banque de la recevoir comme garantie du capital, lorsque la somme qui devra être prêtée sera employée à éteindre la dite hypothèque. 6 avril.

VINS, &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Hâvre, et offrent à vendre,
190 caisses Bourgogne mousseux, de qualité supérieure, et maintenant préférée au Champagne, en Europe; 50 paniers Champagne; 4 balles Toile à chemises, 4-4; 4 balles Bretagne superfine.
De plus: Vin de Madère de choix, importé directement de Madère.
3 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

CHAUX.—300 barils Chaux de Thomastown, en bon ordre. S'adresser à
WM. H. IRELAND,
Encoignure des rues des Magasins et Girod,
26 mars faubourg Ste. Marie.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
30 mars J. MAGER.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Parker.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Ratibone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, capitaine Page.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 15 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. Dennis, devant partir le 22 avril.

Le navire **ILLINOIS**, capitaine P. Watterman, devant partir le 8 mai.

Le navire **TALMA**, capitaine T. Bunker, devant partir le 22 mai.

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G. Fowler, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine Greenleaf, devant partir le 22 juin.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports; ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES, rue du Camp, no. 9.
7 avril

100 DOUZAINES Balais de paille de maïs, pour clôre un compte, à vendre par STETSON & AVERY.
23 mars

HUILE DE BALEINE.—30 futailles Huile et 109 caisses Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par STETSON & AVERY.
23 mars

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUES choisies, de première qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre.
23 mars FORESTIER.

LES soussignés offrent à vendre les Marchandises suivantes, savoir: 100 balles Toile de Russie écrue, et 25 do. blanche, ayant droit au drawback: 84 do. du pays, 4-4, et 100 do. 3-4; 10 do. blanche, à draps, de 40 pouces de large; quelques balles de batiste rayée.

VINS—200 quarts et 100 bls. Malaga sec; 60 quarts vieux Madère de San Lucar et de Sicile: 60 caisses Savon de Castille; 70 barils Aloses; 100 demi-caisses Chocolat; 400 sacs Salpêtre; 120 caisses Blanc-de-Baleine.
23 mars LINCOLN & GREEN.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres; 20 caisses Lilles, Moutarde, Sardines, à l'huile et au beurre, mons frais; 800 boites de Nantes et de Lorient, en boîtes et en demi-boîtes, 1200 Paniers Amandes à la princesse, coque tendre; Olives couverts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirschwasser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de croûte rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grapes; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin: Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernant la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.
19 mars CLAPIER & MICOUD.

CORDES D'EMBALLAGE, &C.—1000 rouleaux Cordes d'emballage du Kentucky, 100 balles Fil à voile, Pêches sèches en barils, Papier de paille pour enveloppe. A vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
23 mars rue du Camp, No. 65.

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, N°. 45, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, soffas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes déterminés de vendre à un prix modéré. Référence, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Domitilque Bouligny; Carleton; W. Mongomery; Jaudon, caissier de la banque des Etats-Unis. 15 mars—1m.

MAGASIN A BON MARCHE.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimées; do. blanche pour blouse; do. en 1re. qualité pour moustiquaire; do. à raies en couleurs; tarlatanne brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c.; pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c.
A. GILLY,
15 mars rue Conti, N°. 30.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62.
17 mars

TRAITES sur Paris, en vendre par F. PERRET.
29 mars rue Toulouse No. 62.

REÇU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère. qualité.
E. JOHNS & CO.,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,

7me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 21 Avril.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT DE	$	3,000	$	3,000
1	"	1,500		1,500
1	"	1,000		1,000
1	"	860		800
1	"	623		623
1	"	500		3,000
6	"	300		1,800
6	"	200		1,200
156	"	50		7,800
156	"	20		3,180
624	"	8		4,992
7800	"	4		21,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.
26 mars J. B. FAGET, *Directeur.*

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.* Mardi, 24 avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu James M'Kanlet, une Négresse nommée Diana, âgée d'environ 55 ans, bonne.
Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
22 mars MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 17 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu William Blunt, savoir: Rose, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse et repasseuse; Ketty, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique; Sam, mulâtre âgé d'environ 30 ans, barbier et domestique; Daniel, nègre âgé d'environ 35 ans, journalier; Claiborne, nègre âgé d'environ 24 ans propre à toute espèce de travaux. Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des curateurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Register.
15 mars
N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 20 avril 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Chelanie Fleurian, décédée épouse de Mr. L. R. Charbonnet: Un lot de terre, situé au faubourg Delor, à l'encoignure des rues Tchoutpitoulas et Gaiennié, et ayant 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Un autre lot de terre, attenant au précédent sur la rue Tchoupitoulas, et ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; Un autre lot de terre, attenant aux deux précédents sur la ligne du fond, et ayant 40 pieds de face à la rue Gaiennié sur 180 pieds de profondeur; le tout mesure française.
Conditions: un quart comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Register.
N. B. Les actes de vente seront passés par Félix de Armas, notaire, aux frais des acquereurs. 20 mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour la succession de feue Marie Desforges veuve de feu Guillaume Béhite, les esclaves et propriétés ci-après; savoir: Tom, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, à donné à la boisson; Jacques, âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtems dans le pays; Gabriel, nègre créole âgé d'environ 45 ans, charretier et gouverneur; Prosper, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison; Aspasie, négresse Africaine, depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans; Lucy, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés Moses, âgée d'environ 6 ans et George, âgé d'environ 2 ans; Louise, négresse, âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

Un LOT de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 7 pouces de face à la rues Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (le tout mesure française) avec tous les édifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété du Dr. Herman, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Mazureau.

Conditions: les esclaves à comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billet endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Not. Pub.; aux frais des acquéreurs.
21 mars.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Charles Geuchard, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession, ne serait point homologué, et le curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
4 avril MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Jonathan Davis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettre de curatelle à la succession de feu Peter Howard décédé ab intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE,
4 avril. régister.

$20 DE RÉCOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, vers la fin de Février dernier, le nègre nommé GEORGE, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, parlant le français et l'anglais. Il a le regard sournois, une grosseur à la mâchoire, robuste, et très intelligent. Il était vêtu lors de son départ d'une veste de casimir blanc gris, d'un pantalon de drap bleu et d'une casquette de cuir ciré. Il vendait, depuis huit mois, de la faïence par les rues.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois.
4 avril—15 N. C. TRÉMOULET.

☞ La *Gazette de Bâton Rouge* et le *Vicksburg Register*, (Miss.) sont priés de publier cet avis pendant une semaine.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No. 27.*

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

Mr. CHAPMAN.
ACADÉMIE D'ÉCRITURE,
Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanente, qui convient parfaitement aux dames* et aux *messieurs* de tout âge—"et c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignemens s'adresser à MM. J. Hagan, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Murton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats du mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écritures, soit simples, soit enjolivées. 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 15 mai prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 11 de ce mois, un ILET DE TERRAINS de valeur, No. 31, au faubourg La Fayette, divisé en 32 lots, et bornés par les rues St.-André, des Chatningers, Joséphine et Peupliers, ou à la continuation de la rue du Camp. Onze de ces terrains sont face à la première rue; cinq à la seconde; onze à la troisième, et cinq à la quatrième, et mesurent chacun de 29 à 32 pieds de face, sur 110 pieds 7 pouces à 159 pieds 10 pouces de profondeur; comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse. Le dit ilet a été dernièrement entourré, et la terre est très-élevée.

De plus, vendredi 17 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de la dite cour,

L'esclave Charles, âgé de 25 ans, dans le pays depuis l'année 1817; c'est un esclave très-fort, bien intelligent: il s'entend à conduire un dray et a travaillé aux presses-à-coton; il s'est absenté quelquefois, mais il n'a jamais quitté la ville.

Il sera de plus vendu, le samedi 19 mai, à la Bourse, en vertu de la dite cour, un autre ILET de terrains, No. 25, faubourg La Fayette, borné par les rues Jackson, des Peupliers, Philippe et des Magasins, et divisé en 28 lots, dont onze font face à la première rue, sept à la seconde, trois à la troisième et quatre à la quatrième, et mesurent chacun 26 pieds 6 pouces, sur 20 pieds 8 pouces de face, et 120 à 199 pieds 8 pouces de profondeur. Cet ilet est bien entourré et il s'y trouve une Maison, une cuisine, puits cerclé, &c. Il y a dessus 3 à 400 orangers, des pêchers, figuiers, pruniers &c.

Conditions: Pour ses deux terrains, 1, 2 et 3 ans de crédit; pour l'esclave Charles, 6 mois; le tout en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'office de Willis Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 av il

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 14 mai prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, par ordre du syndic des biens de B. F. West, les ESCLAVES suivans, savoir: Cyrus, âgé d'environ 30 ans, bon cocher, depuis 18 mois en cette ville; Stephen, âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison; il a une hernie; cet esclave est acclimaté; Charlotte, sa femme, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; elle est garantie contre les maladies et vices prévus par la loi. Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs. 13 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 17 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, cinq TERRAINS contigus, formant l'encoignure des rues Ste.-Marie et Soubré, faubourg des Religieuses, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Ste.-Marie, sur 120 de profondeur.—Ces cinq terrains seront d'abord offerts en bloc, et si on n'en dispose pas ainsi, ils seront vendus séparément.

Conditions: Les terrains en bloc, un quart comptant, et l'acquéreur prenant l'engagement de payer un billet de $442. 50 c. dû le 7 avril 1833, et le reste à 1 et 2 ans. Si ces terrains sont vendus séparément, un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10 avril

P&R ISAAC L. M'COY.

MARDI, 17 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, une Maison et un Terrain de prix, situés encoignure Tchoupitoulas et Hunter: Le terrain a 37 pieds sur la première rue et 120 sur la seconde. La maison est à deux étages et est occupée par un café et sert aussi d'entrepôt; elle fait face à celle de M. Harvey Norton.

Conditions: L'acquéreur devra s'engager à payer un billet dû dans neuf ans, de la somme de $5000 et portant intérêt de 8 pr. ct. par an, payables tous les 6 mois; avec privilège d'escompter. Le surplus du prix de l'acquisition payable à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement

Il sera vendu en même temps, l'esclave MILLY, âgée de 33 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie, à 6 mois de terme. 10 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 16 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, dans la maison No. 18, rue de la Douane entre Chartres et Levée, un superbe assortiment de SUPERBES MEUBLES, faits en partie dans ce pays et partie au nord, consistant en sofas, tables de tous genres, bois-de lits, commodes, tables à toilettes, fauteuils, glaces de tous genres et autres objets.

Immédiatement après, on vendra dans le fond de la cour de la maison No. 29, 6000 pieds de Bois d'Acajou, arrangés par lots convenables aux acquéreurs.
9 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 14 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse LES DEUX MOULINS à scie appartenant ci-devant à M. D. F. Burthe, ainsi que les autres améliorations, situé dans l'Ilet, formé par les rues de la Nouvelle Levée, Surzette et Gaiennié, et par le chemin public ordonné par la Corporation. On en donnera possession le 1er. juin, et les édifices devront être démolis au 15 du même mois.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
9 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LE samedi 15 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse, positivement et sans reserve, pour clôre un compte,

28 ESCLAVES DE PRIX, acclimatés, dont une grande partie ont été élevés dans l'Etat du Mississipi, mais ils sont tous dans ce pays depuis 4 ans. Ils sont conséquemment acclimatés. Ces esclaves sont bons sujets, et pleinement garantis; savoir:

Purnell, 48 ans, bon économe et laboureur; Hannah sa femme, 45, cuisinière; Leah, leur enfant, 17, bonne servante, avec son enfant de 2 ans; Tom, 14; James, 12; Cooper, 40, laboureur; Rachel sa femme, 26; Abraham, 26; Peggy, sa femme, 17, et son enfant; Dimond, 25, do.; Sarah, sa femme, 19; Ben, 24 do., Gates, laboureur, &c. Delpth, sa femme, 20, et deux enfants; Arter 20; Bill, 29; Chrissy, 18; Mary, 16; et Elvira, 14, tous laboureurs; Betty, 12, servante; Simon, 45; David, 45, laboureurs; Fanny, 36, sa femme; Edwin, 15. Ils sont accoutumés aux travaux d'une habitation.

Conditions: Payable en mars prochain, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant G. R. Stringer, aux frais des acquéreurs. 7 avril

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu mardi, 24 avril, à la Bourse, à midi, 21 ESCLAVES provenant de la briqueterie de Mme. Veuve Guéno, savoir:

Aimée, négresse de 25 ans, et sa fille de 9 ans; Amant, de 40 ans, et sa fille de 9 ans; Louis, nègre de 50 ans, et sa femme de 45; Marianne, 35; Génie, 40; Marie-Jean-Pierre, 35; Génie, 25; Poupion, 19; Auguste, nègre, 38; Franc, 25, bon mouleur; Augustin, 24, charretier; Jim, 45, manœuvre; William, 38, briquetier, charretier et laboureur; Baptiste, 35, boulanger; Cacambaud, 38, mouleur; Ponce, 30, charretier; Télémaque, 39, un peu mouleur; Charles, 38, presqu'aveugle.

Conditions: Un et deux ans de terme, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez M. Octave de Armas, notaire public. 28 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 14 avril (prochain) à midi, il sera vendu à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, les propriétés suivantes dépendantes des biens de communauté entre feue Marie B. Williams, femme de J. Vance, et le dit James Vance, savoir: Deux ESCLAVES de prix, acclimatés; Hannah, âgée de 24 ans, et Judith, de 26 ans. La première est bonne cuisinière, et la seconde est bonne blanchisseuse, repassense et domestique de maison; ils sont bons sujets et garantis.

Aussi au même lieu et à la même heure, tout un ILET DE TERRAINS, No. 13, borné par les rues Jackson, Jersey, des Lauriers et Philippe, au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson; ayant 200 pieds de face à la première rue, 300 à la seconde, 300 à la troisième et environ 290 à la dernière, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 63, dans le même faubourg, mesurant 60 pieds de face sur la rue Rousseau, entre les rues Cours-Panis et Philippe, sur 150 pieds de profondeur, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 7, dans l'Ilet No. 14, situé dans les Communes entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, encoignure Jackson et Villeré, ayant 60 pieds à la dernière, sur 120 de profondeur.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 8, même ilet et position, ayant 60 pieds de face à la rue Villeré, sur 120 de profondeur. Aussi: 12 actions des "Merchants Insurance Stock; un cheval et un dray.

Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire. 8 mars

363 sacs CAFÉ fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO. rue Royale, No. 117.
12 mars

TRAITES sur New-York et Paris, à vendre par
8 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi 9 mai prochain, à midi, à la Bourse, un Terrain et les édifices qui s'y trouvent, situés au Pont du Bayou, saisis à la poursuite de Bridge & Vose.
9 avril L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi, 21 avril, à 4 heures, sur la Nouvelle-Levée, entre les rues Poydras et Girod, un Billard, des Chaises, Tables, Jarres et les articles d'une Buvette, saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 avril L. DAUNOY, mar-hal.

N. Durel *vs.* F. D. Victorin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 19 d'avril, à 4 heures sur les lieux, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, le fond d'un café, un billard et ses lampes, 2 glasses, plusieurs tableaux, 18 chaises et 5 tables, saisies dans l'affaire ci-dessus.
7 avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 21 avril, à midi, à la Bourse, un NEGRE nommé Henry, saisi dans les affaires de John Wright & Co. et Wm. Deacon.

Cette criée étant la seconde et dernière, cet esclave sera vendu au plus offrant enchérisseur, à douze mois de crédit, du jour de la vente, avec intérêt de cinq pour cent, avec sécurité sur l'esclave, conformément à la loi passée à cet effet.
6 avril L. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. *S. Briant.*

EN v